

Fiche de poste

FONCTION : Conseiller ou conseillère du pôle accueil étudiant H/F

Catégorie : C CDD de 5 mois : - soit de mai à septembre - soit de juin à octobre	Contractuels
Date de prise de poste : 01/05/2025 ou 01/06/2025	Poste à temps plein
Localisation du poste : Direction de la vie étudiante - Service logement – 8bis rue de Palerme à Strasbourg	

Environnement

Le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Strasbourg intervient dans le cadre de ses missions de service public pour l'amélioration des conditions de vie matérielle des étudiants de l'académie de Strasbourg. Établissement public, le Crous gère les aides financières (bourses), une offre de restauration à tarification sociale équivalente à 1 566 380 repas étudiants par an et un parc de 5 527 logements. Il est animé, dans le cadre d'un réseau national, par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS).

Pour plus d'informations : www.crous-strasbourg.fr

Effectifs	454 ETP
Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, actions culturelles

Poste

Fonction	Conseiller-ère du pôle accueil étudiant
Description du poste	<p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des usagers des services de la vie étudiante : répondre aux interrogations et accompagner les usagers concernant l'ensemble du périmètre du Crous (notamment dossiers et réglementation des bourses, prise en charge des étudiants en recherche de logement/sans logement, accompagnement monétique Izly pour la restauration), • Créditation des aides venant du service social (aides urgence, aide IZLY), • Traitement des courriels du back-office messeervices.etudiant.gouv.fr (Bourses, CVEC, logement, IZLY), • Participation et disponibilité pour des événements organisés par le Crous. <p>Activités associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement des mails de la boîte partagé du service logement en l'absence de la gestionnaire polyvalente de la vie étudiante.

Qualités requises	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance du réseau des Crous et de l'organisation de l'enseignement supérieur,- Organisation du système éducatif et des aides pour les étudiants,- Connaissance des règles d'affectation de logements,- Connaissance de la procédure de traitement de demande de bourse sur critères sociaux, <p>Compétences opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Maitriser son environnement professionnel (notamment liens avec les autres services du Crous en hébergement et restauration),- Connaître les techniques de communication écrite et orale,- Prendre des messages et relayer l'information,- Enregistrer et classer les documents,- Rédiger et mettre en forme les documents,- Accueillir, conseiller et prendre en charge les étudiants, les réorienter si nécessaire,- Travailler en équipe,- Structurer le travail,- Savoir planifier et respecter les délais,- Utiliser les outils bureautiques, utiliser les logiciels spécifiques (Centrale logement, H3, Aglaé, Portail de la vie étudiante MSE, AMP). <p>Compétences comportementales :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sens de l'organisation,- Capacité d'adaptation,- Réactivité,- Sens relationnel, des responsabilités, de l'initiative,- Autonomie,- Discrétion,- Confidentialité,- Rigueur et fiabilité,- Disponibilité, ponctualité- Sens du service,- Aptitudes relationnelles (avec le public et dans l'environnement professionnel), notamment la maîtrise de soi,- Aptitudes au dialogue, à la communication, à prévenir, et gérer les conflits.
Conditions particulières d'exercice	Poste à temps plein

Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitæ doivent être envoyées à l'adresse avant le 30 avril 2025 :

recrutement@crous-strasbourg.fr

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter :
Madame LETSCHER, responsable du service logement: benedicte.letscher@crous-strasbourg.fr

Vous trouverez aussi au Crous :

Des avantages sociaux

- Le remboursement d'une partie des frais de transport,
- Une contribution à la mutuelle,
- Des prestations d'action sociale sous conditions,
- Un restaurant universitaire,
- Chèques cadeaux.

La conciliation de la vie personnelle et professionnelle

- Des droits à congés (soit 45 jours/an pour un temps plein sous un contrat de plus de 10 mois, ou 2.5 jours/mois pour un contrat de moins de 10 mois),
- Télétravail sous conditions,
- Compte épargne temps (CET).

Une carrière dynamique

- Un accompagnement personnalisé pour évoluer : entretiens carrière, préparation concours,
- Une mobilité interne proposée aux personnels,
- Une formation continue riche et accessible.

Un établissement engagé

- Pour le service aux usagers,
- Pour l'égalité des chances,
- Pour la transition écologique.